

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté –Egalité - Fraternité



MAIRIE DES ORRES
HAUTES ALPES

INFORMATION CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Bonjour,

La Mairie des Orres va faire réaliser par l'entreprise Proximark les marquages au sol du stationnement dans la rue des Villandrins, la rue du Fort et le long de l'église du Chef-Lieu, le **lundi 3 juillet** prochain. La réalisation de ces marquages se fera sur toute la journée.

Ainsi, le lundi 3 juillet entre 7h et 19h, il vous est demandé de **ne pas stationner votre véhicule dans la rue des Villandrins (place de la Tour incluse), la rue du Fort et le long de l'église aux horaires indiqués, pendant toute sa durée.**

Selon localisation du chantier dans la journée, la circulation des véhicules pourra être momentanément coupée au droit du chantier.

Vous pourrez stationner sur les parkings derrière l'église.

Vous remerciant par avance pour votre compréhension.

La Mairie des Orres

NB : en cas de forte pluie le lundi 3 juillet, ces travaux de marquage devront être reportés à une date ultérieure, probablement après l'été.